



Associations des Parents d'élèves de
l'école élémentaire et du collège Hastignan

Service :
Direction de l'Éducation

Affaire suivie par :
Séverine Limosin
S/c Catherine Pons
education@saint-medard-en-jalles.fr
Tél. : 05 56 57 40 51
Fax : 05 56 57 40 96

Saint-Médard-en-Jalles, le 25 septembre 2020

Objet : Circulation site
collège / Élémentaire
Hastignan

Madame, Monsieur,

Nous avons pu constater des difficultés pour accéder aux emplacements des bus afin de déposer les enfants à l'école élémentaire et au collège.

Nos services ont été amenés à intervenir sur ce site depuis la rentrée scolaire afin de réguler et fluidifier le trafic de circulation et d'améliorer la situation. La police municipale a contraint les usagers à stationner sur les différents parkings aux alentours (parking Léo Lagrange et parking devant la salle Georges Brassens).

Les problématiques rencontrées sont principalement liées aux incivilités de la part de familles qui stationnent sur les emplacements réservés aux transports scolaires.

C'est pourquoi, je vous remercie de bien vouloir relayer auprès des parents, de respecter tous les emplacements de stationnement des bus scolaires.

La Police Municipale sera amenée, dans les semaines à venir, à verbaliser tous les contrevenants.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Dominique Canouet

Adjointe au Maire déléguée aux Écoles, à la vie scolaire et périscolaire

Copie : Mme la Directrice de l'école élémentaire Hastignan, Mme la Principale du Collège Hastignan

×